Baromètre Entreprises

Secteur cadre de vie-technique
ENTREPRISES EN CHIFFRES

2016

Le *Baromètre Entreprises* du secteur cadre de vie-technique présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.

RESTRUCTURATION DU TISSU ENTREPRENEURIAL SECTORIEL

Globalement, le tissu entrepreneurial du secteur cadre de vie-technique semble se rétracter. Le nombre d'entreprises employeuses s'est replié de – 9,2 % entre 2008 et 2015. Toutefois, les branches connaissent des évolutions contrastées. Dans la branche des entreprises d'économistes de la construction, le nombre d'entreprises et d'établissements employeurs est en progression sur la période. La situation de la branche des entreprises d'architecture est diamétralement opposée.

Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Entreprises et établissements employeurs : évolution annuelle 2008-2015 (base 100 en 2008)

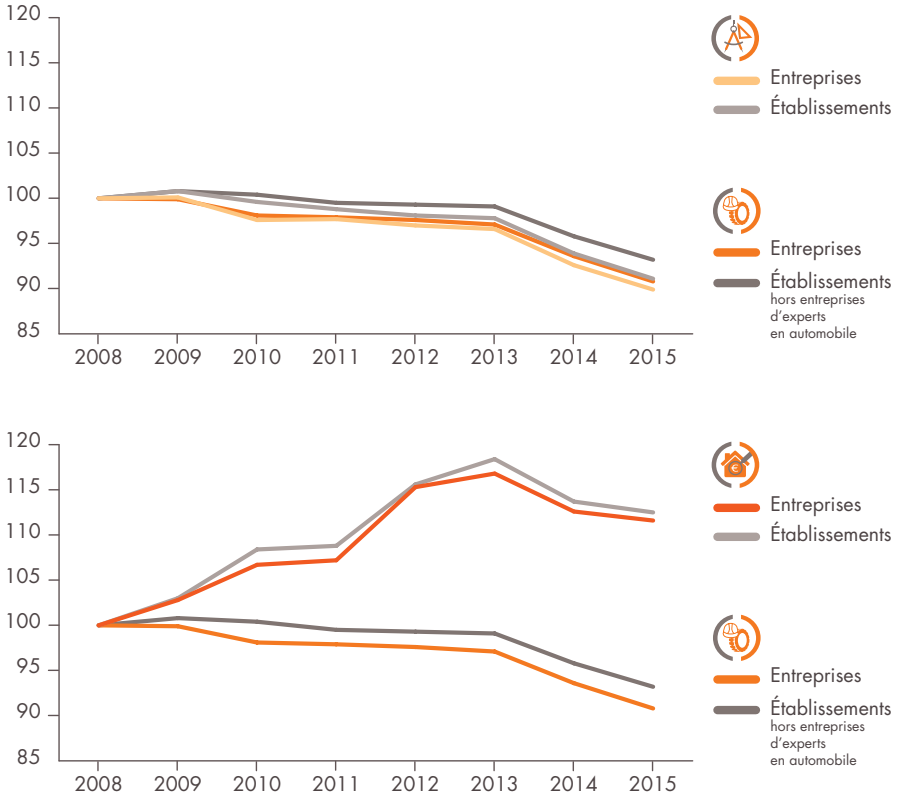

www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr
4, rue du Colonel Driant • 75046 Paris Cedex 01 • ompl@actalians.fr

Ompl Observatoire des métiers dans les professions libérales

Au sein des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers, la baisse du nombre d'entreprises qui accompagne la quasi-stabilité du nombre d'établissements révèle des opérations de fusions et d'achats interentreprises assez nombreuses.

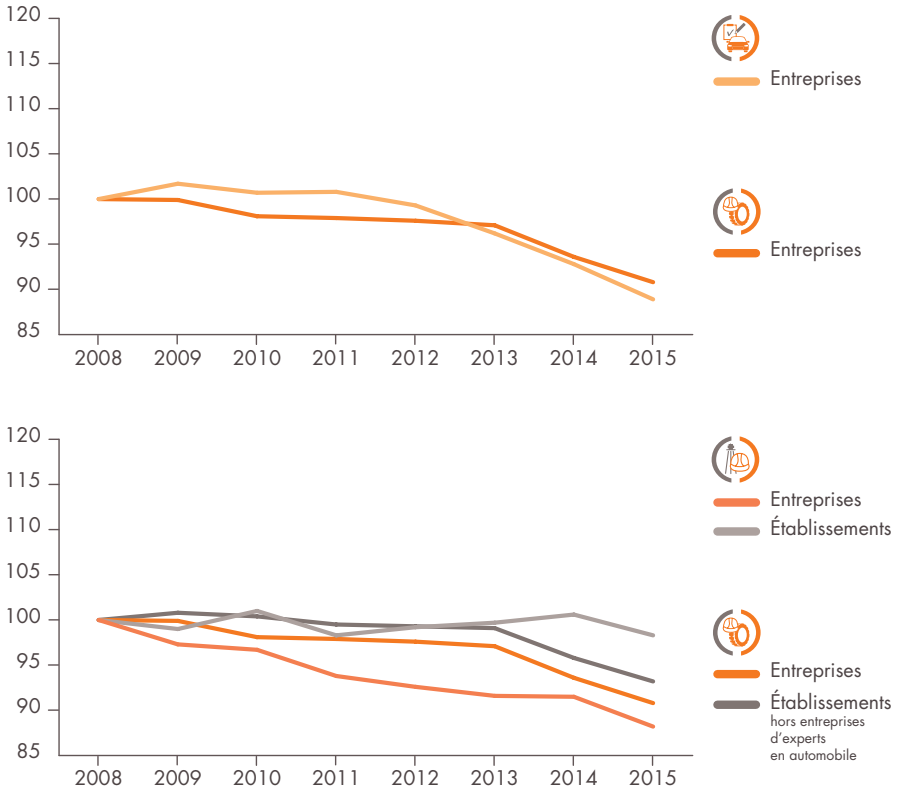

Données au 01/01, indisponibles pour les établissements de la branche des entreprises d'experts en automobile.
Sources : Actalians 2009-2016, Insee 2009-2016.

Dans la branche des entreprises d'architecture, le nombre d'entreprises employeuses a reculé de – 10,1 % entre 2008 et 2015. Le nombre d'établissements employeurs s'est replié de – 8,9 %.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

UN À CINQ EMPLOIS ETP

Les entreprises d'architecture et les entreprises d'économistes de la construction génèrent majoritairement un à deux emplois ETP (en équivalent temps plein). Dans les branches des cabinets de géomètres-experts et géomètres-topographes, comme dans celle des entreprises d'experts en automobile, le volume d'emploi ETP est plus important. Plus de la moitié de leurs entreprises comptent ainsi de trois à neuf emplois ETP. Alors que 23,4 % des entreprises de la branche des entreprises d'experts en automobile génèrent un à deux emplois ETP, cette proportion atteint 50,5 % pour l'ensemble du secteur.

55,6 % des entreprises d'architecture employeuses comptent un à deux emplois ETP. Cette proportion atteint 50,5 % dans l'ensemble du secteur cadre de vie-technique.

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP)

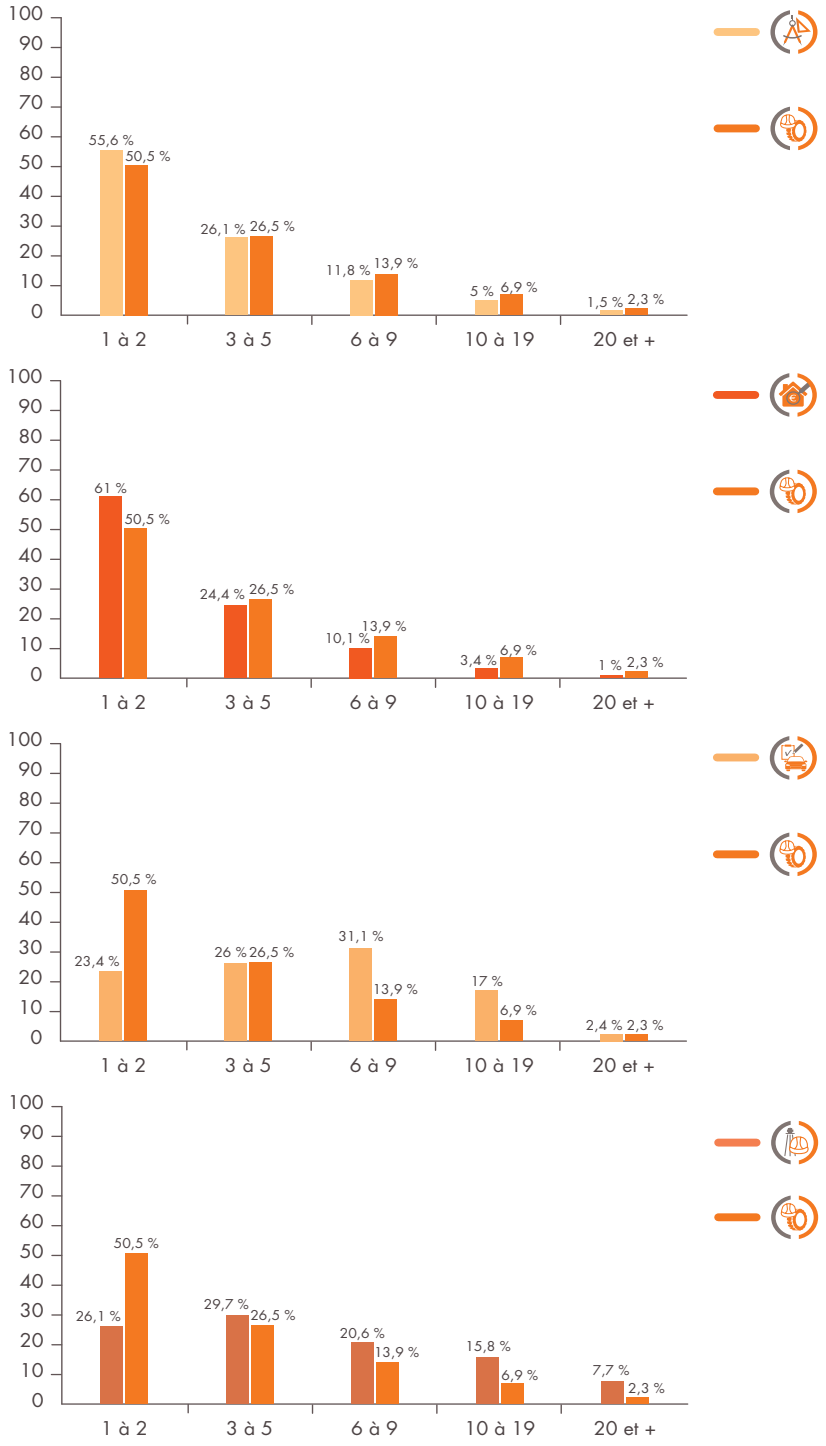

Données au 31/12/2015, nombre d'emplois en ETP. Source : Actalians 2016.

RELATIVEMENT PLUS DE PETITES STRUCTURES

De 2008 à 2014, les branches des entreprises d'architecture et des entreprises d'économistes de la construction ont vu la part des entreprises employant de un à deux emplois ETP s'accroître nettement (+ 5,1 points et + 9,8 points respectivement). Dans ces branches, la taille des entreprises ETP tend donc à diminuer. Si une progression de ce segment peut être repérée pour les cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers la part des entreprises générant trois à cinq emplois ETP progresse aussi. Les entreprises d'experts en automobile se différencient du reste du secteur par une progression des structures générant dix emplois ETP et plus (+ 4,7 points) au détriment du segment six à neuf ETP (– 4,8 points).

Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2015, nombre d'emplois ETP)

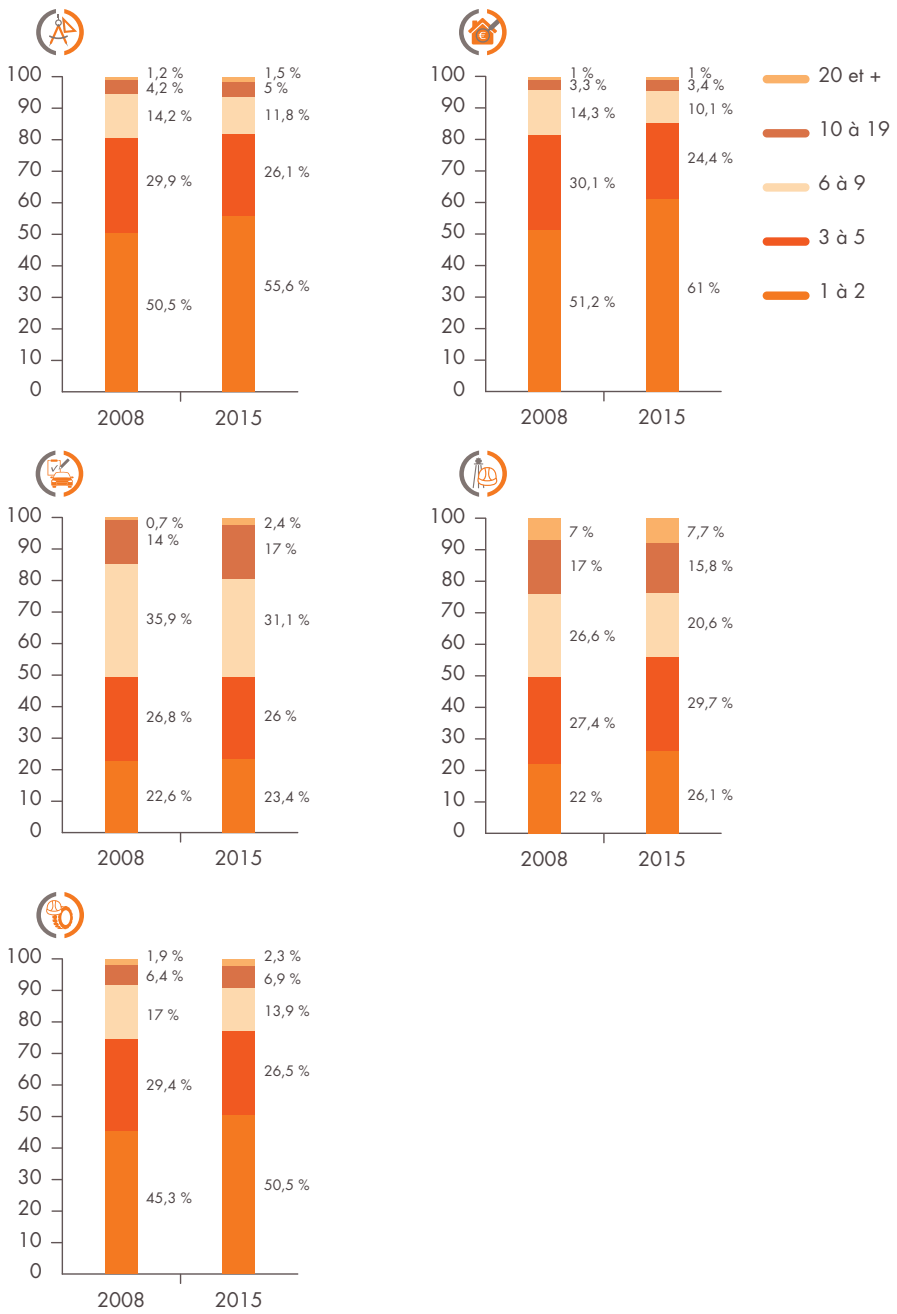

En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Données au 31/12/2015.
Sources : Actalians 2009, 2016.

En 2008, 45,3 % des entreprises du secteur cadre de vie-technique généraient un à deux emplois ETP. Cette proportion est passée à 50,5 % en 2015.

PRÉDOMINANCE DE LA FORME SOCIÉTAIRE

Les entreprises employeuses du secteur cadre de vie-technique sont caractérisées par une prédominance des sociétés commerciales et assimilées. Cette caractéristique s'est nettement renforcée depuis 2008. Toutes les branches ont ainsi vu la part des sociétés progresser de plus de 10 points, observation qui révèle une mutation structurelle profonde des entreprises et de leur mode de gestion.

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique

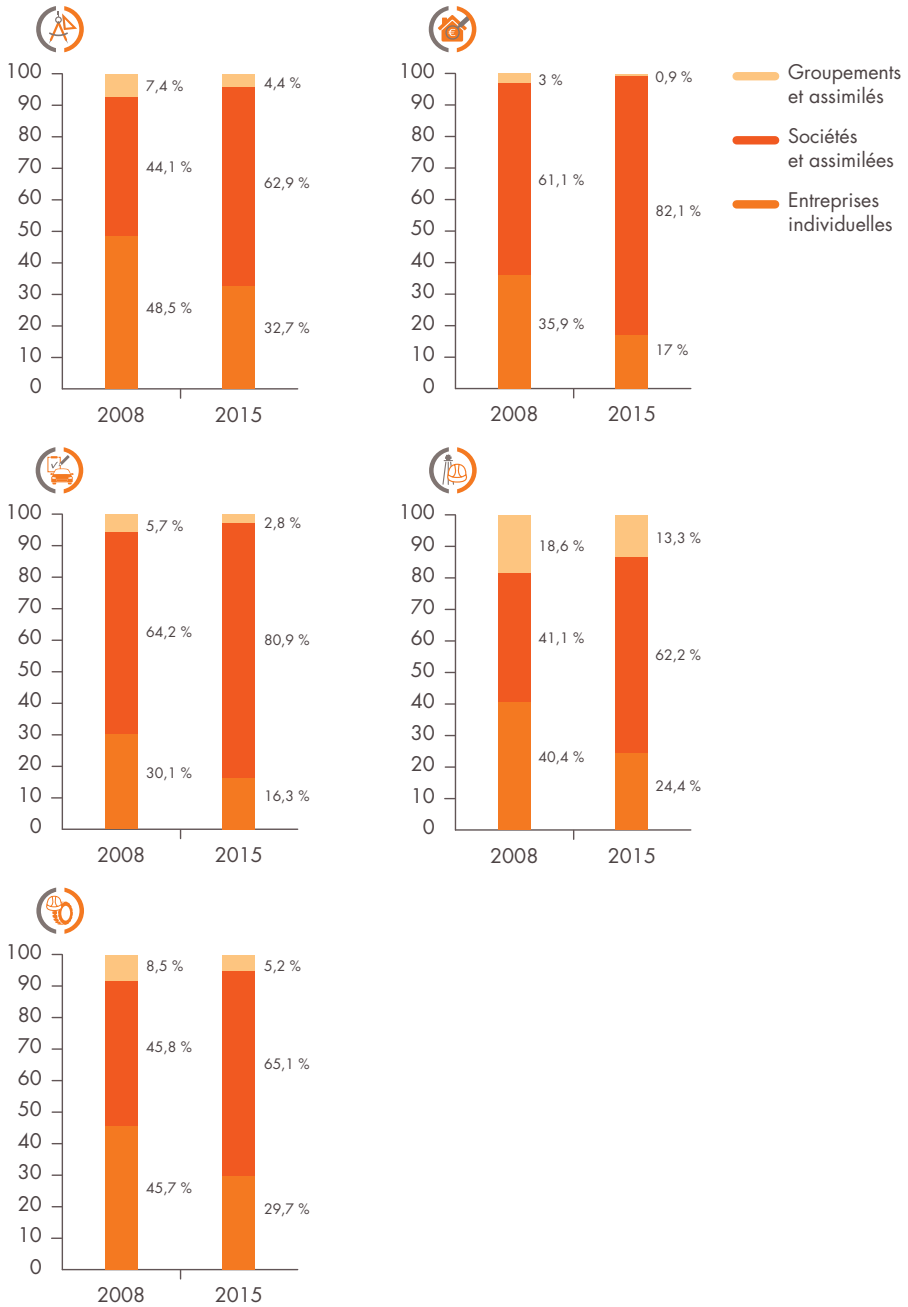

En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Données au 31/12/2015.
Sources : Actalians 2009, 2016.

Entre 2008 et 2015, dans le secteur cadre de vie-technique, la part des entreprises individuelles est passée de 45,7 % à 29,7 %.